

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 Mars 2026

En l'an deux mil vingt-six, le conseil municipal s'est réuni le vingt Mars à 20h00 sur une convocation du 16 mars 2026.

Présents : Marion ROBIN, Stéven JARDIN, Edwige MADEUX, Jean Marc CHAGNAUD, Emmanuelle GAUTHIER, Rémy DAROUX, Martine DELOSIERE, Frédéric MICHAUD, Cyrille BLOT, Hervé GROHAN, Karelle GAILLARD, Aurélien MARIONNAUD, Pascale MARTINEAU, Sylvain HAUCHECORNE, Claire MARTZLOFF.

Secrétaire de séance : Edwige MADEUX

Monsieur Philippe NEAU, Maire sortant fait l'appel du nouveau conseil élu, proclame le Conseil Municipal installé dans ses fonctions. Il donne la présidence dudit Conseil à Mme Martine DELOSIERE (Doyenne de l'assemblée).

Madame Martine DELOSIERE refait l'appel du Conseil municipal, afin de constater que le quorum est atteint.

Elle énonce la procédure de constitution du Conseil Municipal.

1 - Élection du Maire :

Afin de procéder au vote du Maire, deux assesseurs ont été nommés : Madame Pascale MARTINEAU et Monsieur Rémy DAROUX.

Madame Martine DELOSIERE demande qui se porte candidat au poste de Maire. Madame Marion ROBIN se porte candidate.

Chacun des conseillers municipaux se rend dans l'isoloir pour procéder au vote.

Madame Martine DELOSIERE fait procéder au dépouillement des votes : 15 enveloppes

Vote : 14 Marion ROBIN 1 bulletin blanc

Madame Marion ROBIN est proclamée Maire.

Mme Martine DELOSIERE donne la présidence à Madame Marion ROBIN.

2 - Élection des adjoints :

Mme MARION ROBIN, Maire demande de voter pour le nombre d'adjoints.

Proposition: 3 adjoints

Chacun des conseillers municipaux se rend dans l'isoloir pour procéder au vote.

Madame Marion ROBIN, Maire fait procéder au dépouillement : 15 enveloppes

Vote : 14 en faveur de 3 adjoints 1 bulletin nul

Madame Marion ROBIN, Maire demande qui se présente aux postes d'adjoints. Trois candidats lèvent la main : Stéven JARDIN, Edwige MADEUX, Jean-Marc CHAGNAUD, constituant une liste.

Chacun des conseillers municipaux se rend dans l'isoloir pour procéder au vote

Madame Marion ROBIN, Maire fait procéder au dépouillement : 15 enveloppes

Liste Stéven JARDIN

Vote : 14 en faveur de la liste 1 bulletin blanc

La liste « Stéven JARDIN » est proclamée élue :

Stéven JARDIN, premier adjoint - Edwige MADEUX, second adjoint - Jean-Marc CHAGNAUD, troisième adjoint

Madame Marion ROBIN, Maire demande s'il y a des observations sur les votes à noter au procès-verbal ?

Aucune observation notée à 20h55.

3 - Nomination des délégations :

A compter du 20 Mars 2026

Stéven JARDIN : délégation éducation-jeunesse, finances

Edwige MADEUX : Vie Locale (fêtes et cérémonies) - Communication

Jean-Marc CHAGNAUD : gestion du patrimoine, matériels, voirie et espaces verts

Délégation de signature à : Madame Maingot Christine et Madame Carine Maisonneuve Prault afin de pouvoir gérer les affaires courantes leur afférent.

4 - Vote des Indemnités des élus :

Maire : 55,7 % de l'indice brut 1027 soit 1 648 €

1^{er} adjoint : 73,99 % de 21,38 % de l'indice brut 1027 soit 15,690 % de l'indice brut 1027 soit 501 €

2^{ème} adjoint : 73,99 % de 21,38 % de l'indice brut 1027 soit 15,690 % de l'indice brut 1027 soit 501 €

3^{ème} adjoint : 73,99 % de 21,38 % de l'indice brut 1027 soit 15,690 % de l'indice brut 1027 soit 501 €

Vote : 15 POUR

5- Délégations du Conseil au Maire :

Madame Marion ROBIN donne lecture des délégations que le Conseil lui donne :

Madame le Maire expose que les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales donnent au conseil municipal la possibilité de déléguer au maire pour la durée de son mandat, certaines attributions de cette assemblée.

Il invite à examiner s'il convient de faire application de ce texte, après en avoir donné lecture.

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil municipal décide de donner au maire les délégations prévues par l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales concernant les alinéas suivant :

Alinéa 3 de procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal - montant maximal de 20 000 € (vingt mille euros) -, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

Alinéa 4 - de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget;

Alinéa 6 - de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

Alinéa 7 - de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

Alinéa 8 - de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

Alinéa 9 - d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

Alinéa 10 - de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €;

Alinéa 14 - de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

Alinéa 15 - d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

Alinéa 24 - d'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;


Alinéa 26 - de demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal- montant maximal de 20 000 € (vingt mille euros) -, l'attribution de subventions ;

VOTE : 15 POUR

6- Accréditations :

Signature des documents par Le Maire et les Adjointes pour les accréditations pour le SGC Ferrières.

Madame Marion ROBIN lève la séance à 21h13

Marion ROBIN	Maire et Présidente de séance	
Edwige MADEUX	Secrétaire de séance	